

« Ce qui manque le plus à l'ouvrier, c'est la science de son propre malheur » Fernand Pelloutier

Rien n'est définitivement joué ! Nous sommes entrés en résistance !

EDITO

Jamais rien n'est définitivement joué!



Par Grégoire Hamelin
S.G. de l'UD FO 37

Nous sommes entrés en résistance !

dans un contexte pourtant défavorable, avec un chômage désormais structurel, avec la disparition des emplois des grands sites industriels pour améliorer la rentabilité boursière, comme pour Michelin et Tupperware, la multiplication et l'atomisation de l'emploi dans des établissements de taille beaucoup plus modeste aux enseignes parfois éphémères.

L'Indre et Loire, c'est 50 000 entreprises : 82 seulement dépassent les 250 salariés, 564 comptent entre 50 et 250 salariés 2835 entreprises comptent entre 10 et 50 salariés. (sources directe 2016)

Cette situation, celle de l'emploi, des bas salaires, des conditions de travail qui se dégradent dans le privé comme dans le public, n'est malheureusement pas l'apanage de notre seul département. C'est dans ce contexte particulièrement dégradé que le patronat va pouvoir maintenant appliquer les ordonnances MACRON.

« JE N'AIME PAS LE TERME "PÉNIBILITÉ", IL INDIQUÉ QUE LE TRAVAIL EST UNE DOULEUR »

EMMANUEL MACRON, présentation du programme, forum politique du MEDEF

« DANS MON SECTEUR, TOUTES LES TROIS MINUTES, UN SALARIÉ EST VICTIME D'UN ACCIDENT »

THOMAS, ouvrier du bâtiment, élu en CHSCT



Christophe BODIN
Secrétaire du syndicat des METAUX,
Et FO SKF :
« Rien de bon dans les ordonnances MACRON ».

Une fois encore, c'est massivement que nos militants ont répondu à l'appel du Comité Général de leur Union Départementale.

**400 militants rassemblés, 30 interventions !
Succès du comité général de l'Union des syndicats FORCE-OUVRIERE d'Indre et Loire**



(plus de 400 militants FO présents ce 20 octobre)

Je tiens à remercier ici chaleureusement tous les participants pour leur engagement.

Le Bureau de notre Union Départementale tient aussi à adresser des remerciements particuliers à toutes celles et ceux qui se sont engagés pour organiser et mettre en place tout le dispositif d'accueil de ce Comité Général.

Il a fallu pousser les murs ! C'est la preuve de la force de notre démocratie interne. Nos syndicats FO progressent, notre Union Départementale continue de se développer

Ces ordonnances d'inspiration corporatiste s'inscrivent dans le courant de pensée libérale. Elles s'appuient sur toutes les contre-réformes des 50 dernières années, les poursuivent et les aggravent :

- 1968 : premier pas du corporatisme avec le Délégué syndical d'entreprise,
- des lois AUROUX de 1982 (N.A.O. réforme des CE, DP, CHS),
- BALLADUR (instauration de la Délégation unique du personnel en 1993...)
- la loi FILLON 2004 qui a bouleversé les règles de la négociation collective en portant atteinte au principe de faveur. (suite au verso)

Après MICHELIN, TUPPERWARE : Coup de massue pour les salariés ! Coup de massue pour Joué-Lès-Tours !

Nous avons tenté d'alerter, en vain, les salariés de l'entreprise et leurs délégués, en mars 2016 du projet de fermeture en diffusant l'information, puisque nous savions de source sûre que Tupperware Joué-Lès-Tours allait délocaliser sa production dans sa totalité.

L'annonce de fermeture a paru surprendre tout le monde... C'est la sidération sur Joué Lès Tours

Néanmoins, il reste à exiger le



maintien de cette entreprise qui fait des bénéfices à Joué-Lès-Tours ! Et Le maintien de tous les emplois !

Pour la pérennité de toutes les activités économiques, pour les emplois, FO refuse d'accompagner les PSE boursiers.

Interview Philippe de Oliveira Pôle emploi



-La Gazette : Vous étiez en grève le 10 octobre pourquoi ?

services pour expliquer la situation à tous les personnels...

-Philippe : 297 collègues pas remplacés au plan national, des baisses budgétaires et la suppression des contrats aidés cela a des répercussions très concrètes.

-La Gazette : avez-vous obtenu satisfaction sur vos revendications ?

-La Gazette : La grève a t'elle été suivie ?

-Philippe : Notre direction a déclaré qu'elle n'avait pas pouvoir pour répondre au niveau local... On verra, ce n'est pas fini

-Philippe : Oui, très bien. C'est la grève la plus suivie depuis très longtemps. Au niveau départemental nous avons recensé 40% de grévistes. En terme de participation au mouvement, notre département est premier ! Il faut dire que nous avons fait un gros travail de terrain : tournées des

-La Gazette : Un dernier mot ?

-Philippe : Oui, J'ai trouvé les camarades gentils avec le secrétaire général confédéral lors du comité général... Mais tout a été dit!

**Retrouvez l'adresse du comité général sur le site de l'UD
37.force-ouvriere.org**

Le clin d'œil de Philippe TALON au comité Général de l'UD FO 37
« Du goudron et des plumes pour Gattaz »





EDITO...suite...

Photographe Joël PAIRIS

- la loi scélérate du 20 août 2008 sur la représentativité et la durée du travail qui entrave la désignation du délégué syndical d'entreprise,
 - l'A.N.I dit de sécurisation de l'emploi (plus de flexibilité) de 2013,
 - la loi MACRON avec le travail du dimanche en 2015...,
 - la loi REBSAMEN (2015) dont nous n'avons pas encore découvert tout les méfaits (extension des délégations Uniques du Personnel),
 - la loi EL KHOMRY dite loi Travail (renversement de la hiérarchie des normes sur la durée et l'organisation du travail...)
 - et enfin les ordonnances MACRON qui viendraient parachever l'édifice de toutes ces contres réformes (en évinçant le syndicat...)
- Mais les ordonnances MACRON sur le code du travail sont aussi la pierre angulaire des contre-réformes qui se dessinent en matière de retraite, d'assurance Chômage, de formation professionnelle !

Mes chers camarades, nous nous sommes battus contre toutes ces contre-réformes mais d'autres se préparent qui poursuivront la remise en cause

de notre modèle social, républicain et laïque.

Oui, nous sommes réformistes, mais dans le cadre du principe de faveur, de l'égalité de droits, c'est-à-dire dans le respect du cadre républicain.

Oui, la CGT-FO est une organisation réformiste mais aussi révolutionnaire dans ses aspirations, comme le définit la Charte d'Amiens.

Nous l'avons compris, la défense des intérêts matériels et moraux des salariés s'inscrit dans des droits de plus en plus restrictifs.

Nous devons mettre un coup d'arrêt à ce mouvement que notre Secrétaire Général Confédéral a qualifié de triplement suicidaire : économiquement, socialement, et démocratiquement.

Alors en avant ! Développons les syndicats FO, les valeurs et revendications du syndicalisme libre et indépendant !

Implanter des nouvelles sections, former les militants, construire le rapport de forces pour peser dans le département : l'UD FO37 met les bouchées doubles !

Sur le *nouveau* site de l'UD FO : <http://37.force-ouvriere.org>

A la Rubrique « Formation syndicale »

Retrouvez toutes les informations sur le congé de formation syndicale, le parcours de formation pour les adhérents ainsi que les documents administratifs pré-remplis pour demander et s'inscrire aux formations 2018.



Stage communication orale

L'UD FO 37 vous propose ce nouveau calendrier des stages pour l'année 2018. La formation de nos adhérents est l'une de nos priorités, et nous continuons nos efforts en ce sens.

Le développement syndical passe aussi par la formation

des militants, le CFMS FO met l'accent sur la qualité de son programme, construit à partir de vos attentes.

L'organisation administrative est assurée par le CFMS FO. Vous retrouverez le descriptif des formations dans le guide de formation syndicale.

Consultez le programme des formations pour cette année et inscrivez vous en utilisant les documents sur le site (rubrique documents utiles) Faire valider votre inscription par le délégué syndical ou le secrétaire et avertir votre employeur grâce aux différents modèles de lettres.

N'hésitez pas à nous faire remonter vos besoins particuliers de formation. LA FORMATION "SE DEVELOPPER" EST FAITE SUR MESURE EN PLUSIEURS ETAPES AVEC LES EQUIPES SYNDICALES INTERESSEES. Voir le secrétariat pour plus de renseignements...

Cette année une session de stage adaptée pour les délégués du personnel, une autre pour les trésoriers de syndicats, pour négocier les protocoles d'accord pré-électoraux et une dernière pour le stage connaître ses droits niveau 2 ont été programmées en plus des formations récurrentes, vu les demandes enregistrées en 2017 et l'intérêt marqué des camarades pour ces thèmes de formation.

Une session pour nos conseillers du salarié est prévue aussi vu le renouvellement de la liste départementale

Pour des raisons d'organisation et pratiques, il est impératif de renvoyer au plus tôt vos inscriptions, vu l'affluence dans nos stages, le nombre de places est limité.

UD 37 CALENDRIER DEFINITIF STAGES 2018

| | | |
|--------------------|--|------|
| 16 au 18 JANVIER | Communication Orale | S 3 |
| 23 au 25 JANVIER | Négociation Protocole Accord Préélectoral | S 4 |
| 5 au 9 FEVRIER | Découverte et Moyens d'Actions de FO | S 6 |
| 20 et 21 FEVRIER | Connaître son Mandat DP | S 8 |
| 13 et 14 MARS | Conseiller du Salarié | S 11 |
| 19 au 23 MARS | Comité d'Entreprise | S 12 |
| 9 au 13 AVRIL | Découverte et Moyens d'Actions de FO | S 15 |
| 17 au 19 AVRIL | Négociateur | S 16 |
| 16 au 18 MAI | Découvrir l'Economie | S 20 |
| 29 au 31 MAI | Connaître ses Droits Niveau 1 | S 22 |
| 18 au 22 JUIN | Découverte et Moyens d'Actions de FO | S 25 |
| 10 au 14 SEPTEMBRE | S'Organiser (ex : Secrétaires et Trésoriers) | S 37 |
| 24 au 28 SEPTEMBRE | Découverte et Moyens d'Actions de FO | S 39 |
| 8 au 12 OCTOBRE | CHSCT | S 41 |
| 22 au 26 OCTOBRE | Connaître ses Droits Niveau 2 | S 43 |
| 5 au 9 NOVEMBRE | Comité d'Entreprise | S 45 |
| 19 au 20 NOVEMBRE | Trésorier | S 47 |
| 10 au 14 DECEMBRE | Découverte et Moyens d'Actions de FO | S 50 |